

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 JUILLET 2021

COMPTE-RENDU

L'an deux mille vingt-et-un,
et le Jeudi 15 Juillet à 9h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, CAMOIN, MAYOR, FALCO (à compter du point 59 Cession onéreuse d'une emprise de 12 m² à détacher du domaine public sise Rue des Bartavelles au profit du propriétaire riverain), GARCIA, AYOT, IMBERT, SANTINI, COLSON, ARAGNEAU, BREMAUD, TRAMONTIN, EINAUDI, MORA, BLANCHON, BERNARDET, GRIMALDI, PRIAUD, TRONC, RAOULT, CABBILLAU, DECOMBIS, AQUARON, BRAHMIA, SIERRA, GOUIN (jusqu'au point 20 Reconstruction du Théâtre de l'Olivier et aménagement de ses abords : lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre), REYNAUD, CAILLAT, BOUTROUX, CRIADO, GABANOU, POLETTA

Absents excusés :

Mme FALCO, Adjointe au Maire (jusqu'au point 58 Cession onéreuse d'une emprise de 34 m² à détacher de la parcelle cadastrée section AK n° 46 sise Allée des Magnanarelles au profit de la société Ouest Provence Habitat), procuration à M. COLSON

Mme QUET, Adjointe au Maire, procuration à M. GRIMALDI

Mme ALVERNHE, Conseillère Municipale, procuration à M. ARAGNEAU

M. GEFFRAULT, Conseiller Municipal, procuration à M. IMBERT

Mme SLOTALA, Conseillère Municipale, procuration à Mme TRAMONTIN

Mme GODIN, Conseillère Municipale, procuration à M. BREMAUD

Mme GOUIN, Conseillère Municipale (à compter du point 21 Construction d'un centre social au Prépaou et requalification urbaine : lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre), procuration à M. AQUARON

Mme LOPEZ, Conseillère Municipale, procuration à Mme DECOMBIS

Mme LEBAN

Absents :

Messieurs PLANELLES, PRETOT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9h00. Monsieur Sandy POLETTO désigné comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A – Communications de Monsieur le Maire

1) Installation d'un conseiller municipal

Monsieur le Maire indique que pour faire suite à la démission de Madame Magali Sirerols, Monsieur Sandy Poletto est appelé à siéger au conseil municipal au titre de la liste « Istres au Coeur, Europe Ecologie les Verts et Partenaires ».

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue et lui précise que le directeur général des services et le directeur de Cabinet sont à son écoute pour toute demande d'information.

Monsieur le Maire précise que le groupe majoritaire s'est enrichie de la présence de Madame Marie-Cécile Boutroux.

2) Hommages

Une minute de silence est observée en hommage à :

- Madame Jeannine Braconnier, décédée le 20 juin à l'âge de 95 ans. Elle était présente sur la scène politique avec son époux Jean notamment au sein de la Maison Pour Tous et de l'association Istres Temps Libre dont ce dernier a été président pendant plus de dix ans,

- Monsieur Jean-Baptiste Ceccaldi, décédé le 5 juillet à l'âge de 79 ans. Il s'est beaucoup impliqué dans les fêtes de Rassuen, au sein de l'association La Boule Humide mais également pour les anciens combattants. Il fut également membre du conseil des sages dès sa création,

- Monsieur Jean Teisseire dit « Jeannot », décédé le 2 mai à l'âge de 83 ans, passionné de culture, de littérature, de politique, de sport, de courses hippiques et de taumachie. Il fut le président du Toro Club de 1973 à 1987 et membre de la Commission Taurine depuis 2004. Il œuvra afin qu'Istres soit reconnue comme une ville taurine importante.

3) Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021

Monsieur le Maire rappelle que le taux d'abstention sur Istres représente 56 % contre 72 % au niveau national.

Il indique que deux élues de la majorité municipale étaient candidates chacune à une élection.

Élections départementales

Monsieur le Maire précise que Madame Nicole Joulia, conseillère départementale sortante a été réélue avec 65,95 % des votes avec Monsieur Jean Hetsch, Maire de Fos-sur-Mer, pour binôme, avec comme suppléants Madame Céline Tramontin, 14ème Adjointe, Adjointe de quartier d'Entressen, Déléguée à la Politique de l'Eau et Monsieur Vincent Goyet, Maire de Saint-Mitre-les-Remparts.

Monsieur le Maire félicite Madame Joulia pour son poste de vice-présidente au conseil départemental. Il précise que ses qualités d'élue de proximité et sa connaissance des dossiers n'ont pas échappé à la présidente du conseil départemental Madame Martine Vassal et c'est donc dans l'exécutif que Madame Nicole Joulia siégera en tant que vice-présidente à la culture.

Élections régionales

Monsieur le Maire rappelle que Madame Suzelle Ayot, adjointe au commerce figurait en 12ème position sur la liste de Monsieur Renaud Muselier qui a obtenu 56,12 % des votes sur Istres. Désignée au sein des commissions thématiques en lien avec ses responsabilités municipales comme « Entreprises, artisanat, commerce et économie circulaire », elle siégera aussi à la commission « Finances et Administration générale » mais aussi à la commission « Sécurité et défense » qui aura à se prononcer sur les demandes liées au pôle aéronautique.

Monsieur le Maire les remercie pour leur engagement politique, leur travail et leur pugnacité qui garantissent une avancée des dossiers importants pour Istres.

4) Prise d'armes du 13 juillet

Monsieur le Maire indique que la prise d'armes du 13 juillet a rassemblé un grand nombre de participants tout au long du parcours du défilé mais également des portes-drapeaux, de nombreux représentants de l'armée.

Le défilé a été survolé par un boeing C135, Monsieur le Maire salue la présence du Colonel David Marty, commandant de la base aérienne et ajoute combien il a pu être touché par les termes chaleureux de son discours.

Monsieur le Maire souhaite également lui rendre hommage et le remercier pour sa disponibilité et son engagement concernant notamment le pôle aéronautique et la liaison Fos-Salon.

5) Liaison Fos-Salon

Monsieur le Maire indique que le gouvernement a pris son avis définitif en donnant son accord pour la réalisation de la liaison Fos-Salon.

Il précise que ce projet se révèle stratégique pour le développement du territoire mais également pour Istres puisque le nouveau tracé va faciliter les déplacements des Istréens grâce à la fluidité qu'il va apporter. Il indique cependant que le tracé ne touchera pas au coeur de la ville.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que des concertations locales vont être organisées. Il indique avoir insisté pour la mise en place de bretelles de raccordements pour Entressen et la base aérienne.

Monsieur le Maire annonce le calendrier des différentes étapes :

- 2021 : annonce du projet, lancement des concertations et consultations,
- 2022 : lancement du comité de suivi, concertation sur le contournement de Fos,

6) Carte scolaire

Monsieur le Maire évoque les fermetures et ouvertures de classes décidées par l'inspection académique.

Les fermetures concernent les écoles Jacqueline Auriol et Raoul Ortollan pour les sections de maternelles et les écoles Raoul Ortollan, René Calamand et le Clos de la Roche pour les sections élémentaires.

Les ouvertures concernent les écoles Mendès France, Camille Pierron et Jules Ferry pour les maternelles et l'école Maurice Gouin pour les élémentaires.

Il précise également qu'une classe sera ouverte au sein de l'école Maurice Gouin afin d'accueillir des enfants autistes en collaboration avec le Sessad. Il indique que la création de cette classe permettra de réduire les écarts et donner la même chance à tous les enfants.

Monsieur le Maire annonce le départ de Madame Magali Lahondes, inspectrice de l'éducation nationale, dont il souligne la qualité du travail réalisé avec la commune, elle sera remplacée par Monsieur Yohan Palhan, ainsi que le départ de Monsieur Alban Jennat, principal du collège Alain Savary.

7) Formation Latecoere

Monsieur le Maire rappelle que le lycée professionnel dispense un enseignement apportant une richesse au territoire.

Il indique qu'une formation de « techniciens de bureau d'études, réseaux numériques » sera dispensée à partir de la mi-octobre. Cette formation rare (elle n'est dispensée que sur 3 sites en France) et de grande qualité accueillera 15 élèves.

Monsieur le Maire salue le Greta ainsi que le Lycée Professionnel Latécoere qui grâce à leur complémentarité permettent de proposer des formations de qualité et remercie le Proviseur Monsieur Longuet.

8) Istropolis

Monsieur le Maire rappelle que depuis 1995 la ZAC du Tubé s'est développée avec l'installation de commerces dédiés à l'équipement de la personne et de la maison. Il précise que la zone est en cours de développement et qu'un terrain abandonné depuis des années va être aménagé.

Monsieur le Maire précise que le permis de construire a été déposé en 2015 et a reçu un avis favorable mais a fait l'objet d'un recours. La cour administrative d'appel a été saisie et a rejeté le recours de la CNAC le 5 juillet 2018. La cour administrative d'appel a été saisie une nouvelle fois et a à nouveau rejeté le recours le 20 mai 2019. La CNAC a une nouvelle fois émis un avis défavorable le 19 décembre 2019, ce dernier ayant une nouvelle fois été annulé par la cour administrative d'appel le 5 juillet 2021. La CNAC dispose d'un délai de trois mois pour rendre son avis.

Monsieur le Maire rappelle que ce projet est dans l'intérêt des Istréens et qu'il est regrettable que certains fassent fi de l'intérêt local.

9) Point Covid

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par le biais du Fonds Social Européen (FSE) l'Union Européenne a accordé une subvention de 214 348 euros à la commune en soutien pour son action locale dans la lutte contre la pandémie.

Il rappelle que le centre de vaccination situé au Podium est ouvert du lundi au samedi avec la présence de professionnels de santé. Il indique que 31,8 % de la population istréenne est vaccinée, les 40-64 ans représentant 49,9 % et les 65 ans et plus 74,9 %. Il précise que le nombre de vaccins réalisés au 10 juillet est de 30403 et que le nombre d'enfants de 12 à 17 ans vaccinés s'élève à 420.

Il précise que la ville d'Istres est l'une des premières communes du département à mettre en place des tests salivaires pour les enfants des crèches dont les parents auront donné leur consentement en collaboration avec l'ARS.

Monsieur le Maire adresse ses remerciements à Madame Gladys Haro, Messieurs Christian Monniot, Alain Aragneau, Michel Colson et Loïc Raoul pour le temps consacré à la sécurité de la population.

B – Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux des 11 mars et 14 avril 2021
POUR A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

C – Décisions valant délibérations du 30 mars au 6 juillet 2021

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 30 mars au 6 juillet 2021, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L2122-23.

FINANCES

1 – Budget principal - Exercice 2021 - Décision Modificative n°1

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, En Avant Istres)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires)

2 – Budget Annexe des parkings - Exercice 2021 - Décision Modificative n°1

- POUR : 37 voix (Liste Nous sommes Istres !, GABANOU Grégory)
- ABSTENTIONS : 3 voix (Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, CRIADO Rose)

3 – Société Française des Habitations Économiques S.F.H.E – Avenant n°102818 de réaménagement de la ligne de prêt n°1305314

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)
- CONTRE : 1 voix (CRIADO Rose)

4 – Société Française des Habitations Économiques S.F.H.E – Avenant n°102871 de réaménagement de la ligne de prêt n° 1305311

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)
- CONTRE : 1 voix (CRIADO Rose)

5 – Opération Lou Canté - Garantie d'emprunt à la SEML Ouest Provence Habitat

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)
- CONTRE : 1 voix (CRIADO Rose)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)

6 – Opération ZAC des Cognets - Garantie d'emprunt à la SEML Ouest Provence Habitat

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)
- CONTRE : 1 voix (CRIADO Rose)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)

7 – Opération Les Terrasses de Rassuen - Garantie d'emprunt à UNICIL SA d'Habitation à Loyer Modéré

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)
- CONTRE : 1 voix (CRIADO Rose)

8 – Avenant de réaménagement n°105572 entre la SEML Ouest Provence Habitat et la Caisse des dépôts et consignations – retrait de la délibération 251/20 et nouvelle délibération de garantie

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)

- CONTRE : 1 voix (CRIADO Rose)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)

9 – Concours aux associations, sportifs de haut niveau et établissements publics – Exercice 2021

LES BOUTIQUES D'ISTRES (opération « bons resto ») 50 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION NAUTIQUE OMNISPORTS ISTREENNE - ANOI (acquisition bateau collectif) 20 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION DE GESTION DU SPPPI - GES SPPPI (dispositif RÉPONSES 2021 - réduire les pollutions en santé environnement) 5 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE LA BASE D'ESSAIS D'ISTRES - ASLBEI (finale de bowling du championnat de France à Reims) 500 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

AU BOUT DE LA ROUTE (orphelinat en Lettonie, moto remise à un particulier ou à une association) 300 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

LES COUDOULETS DE LA CRAU (Chemin des Crèches à Entressen le 14 décembre 2021) 500 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Union Locale CGT d'ISTRES (Congrès Union locale des syndicats CGT, 24 et 25 juin 2021 à Istres) 2 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ASSOCIATION PRÉCIPITÉ (création et diffusion de pièces de danses contemporaines) 3 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Mélie GOSA (partenariat saison équestre 2021) 5 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ISTRES SPORT CYCLISME (Opération solidaire « Un enfant, un vélo ») 1 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

10 – Contribution au fonds de solidarité pour le logement (FSL) géré par la Métropole Aix-Marseille-Provence et par le Département des Bouches du Rhône au titre de l'année 2021

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, GABANOU Grégory)
- CONTRE : 1 voix (CRIADO Rose)

11 – Indemnités de fonction des élus

- POUR : 36 voix (Liste Nous sommes Istres !)
- CONTRE : 2 voix (Liste Europe Ecologie Les Verts et Partenaires)
- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste En Avant Istres)

12 – Participation et engagement de la commune d'ISTRES pour le programme ACTEE 2- SEQUOIA - Approbation de la convention entre la FNCCR, la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'ALEC Métropole marseillaise, l'atelier de l'Environnement-CPIE du Pays d'Aix

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

13 – Demande de subventions dans le cadre du dispositif départemental «Plan air énergie climat territorial» pour des études énergétiques, de faisabilité et de substitution sur 6 bâtiments communaux

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

14 – Demande de subventions auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence dans le cadre des fonds de concours 2021 pour des projets d'intérêt communaux

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (AQUARON Romain)

- 15 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre du dispositif « Aide exceptionnelle » 2021 pour l'acquisition du bâtiment dit « Edilys » rue de la Poutre
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 16 – Demande de subventions dans le cadre du dispositif « Travaux de proximité » pour 4 projets au titre de l'année 2021
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 17 – Demande de subventions dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre préalable aux travaux de rénovation de la chapelle Saint-Sulpice auprès du Conseil Départemental 13
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 18 – Concession de service public relative à la gestion et à l'exploitation de la fourrière automobile – autorisation du lancement de la procédure simplifiée
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 19 – Concession de service public relative à la gestion et à l'exploitation d'une fourrière animale – autorisation du lancement de la procédure simplifiée et retrait de la délibération n°147/19 du 25/07/2019
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 20 – Reconstruction du Théâtre de l'Olivier et aménagement de ses abords : lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 21 – Construction d'un centre social au Prepaou et requalification urbaine : lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 22 – Mandats spéciaux
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 23 – Remboursement d'une recette de la manifestation Feria 2021
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 24 – Tarifs de la Régie des Agents - Locations hiver 2021 / 2022
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 25 – Tarifs 2021/2022 des prestations relatives aux activités sportives proposées par la Ville d'Istres
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 26 – Tarifs été 2021 – Stages d'aisance aquatique
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 27 – Tarification unique de la restauration scolaire pour l'année 2021-2022
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 28 – Tarifs 2021-2022 de l'accueil périscolaire en maternelle et élémentaire
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 29 – Tarifs des séjours petites vacances 2021-2022 pour enfants et adolescents de 6 à 17 ans
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

30 – Dénomination des gradins C et H des Arènes du Palio. Modification de la délibération n°276/2020 du 23 décembre 2020

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

31 – Dénomination des jardins familiaux à Entressen

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

32 – Dénomination du Multi Accueil Collectif situé à Entressen

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

33 – Dénomination de terrains de football au complexe sportif Auguste AUDIBERT

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

34 – Dénomination du foyer des élèves du collège Alain Savary au CEC les Heures Claires

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

35 – Périmètres scolaires

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

36 – Régie des agents de la ville d'Istres – Modification du règlement intérieur

- POUR : 30 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 10 voix (BERNARDINI François, Céline CAMOIN, Laurent BREMAUD, Jade REYNAUD, Romain AQUARON, Carole FALCO, Jérémy SIERRA, Véronique DECOMBIS, Grégory GABANOU, Michel CAILLAT)

37 – Adhésion de la commune à l'Association des Communes Forestières des Bouches-du-Rhône

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (TRONC Didier, GARCIA Yves)

38 – Autorisation d'intervention du Comité Communal de Feux de Forêt de Saint-Mitre-Les-Remparts sur le territoire communal

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (ARAGNEAU Alain, RAOULT Loïc)

PERSONNEL

39 – Modalités de rémunération des agents vacataires affectés au fonctionnement des bureaux de vote lors des consultations électorales des 20 et 27 juin 2021

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

40 – Indemnités Horaires pour Travaux Supplémentaires des agents de catégorie B intervenant au centre de vaccination d'Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

41 – Mise à jour du tableau des effectifs

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

42 – Modification du poste de Directeur de l'Urbanisme Opérationnel

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

43 – Aide financière pour des apprentis en situation de handicap

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

44 – Approbation du renouvellement de la convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

URBANISME

45 – Remise en débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PAS DE VOTE

46 – Autorisation donnée à Ouest Provence Habitat de déposer un permis de construire sur une partie de la parcelle communale cadastrée AK n° 46, sise Allée des Magnanarelles , le Prépaou à Istres, pour la construction d'une loge de gardien

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)

47 – Classement dans le domaine public routier communal de la parcelle cadastrée section CM N°69 sise Traverse du Docteur Jean-Paul ARRIGHI

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

48 – Constitution de diverses servitudes de passage en aérien, de tréfonds et conventionnelles de pose de coffret au profit d'ENEDIS sur la propriété communale cadastrée section AD N° 210, Rue Antoinette BERSIA

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

49 – Constitution de diverses servitudes de passage en aérien, de tréfonds et conventionnelles de pose de coffret au profit d'ENEDIS sur la propriété communale cadastrée section AD N° 211, Rue Antoinette BERSIA

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

50 – Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une emprise d'une superficie totale de 100 m² sise Rue du Podium à Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

51 – Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une emprise d'une superficie totale de 68 m² sise Rue du Podium à Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

52 – Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une emprise d'une superficie totale de 138 m² sise Rue du Podium à Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

- 53 – Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une emprise d'une superficie totale de 136 m² sise Rue du Podium à Istres
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 54 – Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une emprise d'une superficie totale de 98 m² sise Rue du Podium à Istres
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 55 – Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une emprise d'une superficie totale de 55 m² sise Rue du Podium à Istres
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 56 – Désaffectation et déclassement du domaine public communal d'une superficie totale de 25 m² sise Rue François VILLON à Istres au profit de la Société SMRJ Boulangerie « Arbre à pain »
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 57 – Procédure de transfert d'office de la parcelle cadastrée Section CM N° 76 dans le domaine public communal constituant la voie du lotissement GOUIRAND Louis, dénommée Rue Benjamin DELESSERT
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 58 – Cession onéreuse d'une emprise de 34 m² à détacher de la parcelle cadastrée section AK N°46 sise Allée des Magnanarelles au profit de la société Ouest Provence Habitat
- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)
- 59 – Cession onéreuse d'une emprise de 12m² à détacher du domaine public sise rue des Bartavelles au profit du propriétaire riverain
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 60 – Modification de la délibération N°85/19 du 3 avril 2019 relative à l'échange de diverses emprise de terrains visant à rétablir les limites réelles de la propriété appartenant à la SCI ISAJOFRAN
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 61 – Cession onéreuse d'une emprise de 73m² à détacher du domaine public sise rue de la Futaie, Quartier Trigance au profit du propriétaire riverain
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 62 – Acquisition des murs du local commercial « Ex-Snack Le Prépaou » formant le Lot 14 de la Copropriété du Centre Commercial du Prépaou, sise Placette des Magnans
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 63 – Echange avec soulte intervenant entre l'Association Eglise Evangélique Protestante , propriétaire du lot N°18 de la Copropriété du Centre Commercial du Prépaou, sise Placette des Magnans et la Collectivité
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 64 – Conclusion d'un protocole d'accord transactionnel entre la Commune et la SAS PROVENCE LOISIRS, relatif à l'exploitation de l'activité de Gyrobike et de Snacking, sise Esplanade Charles de Gaulle
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS
- 65 – Acquisition onéreuse de la Résidence Edylis cadastrée section AS N°491 et 595, située Rue de la Poutre, propriété de 13 HABITAT.
POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

66 – Conclusion d'une convention d'occupation temporaire conférant des droits réels pour la création d'un ouvrage d'art sur le canal de craponne, propriété de la Commune d'Istres

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

DESIGNATIONS

67 – Désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration de l'École de Production « Je fabrique mon avenir »

- POUR : 38 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres)

- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (GRIMALDI Patrick, Jérémy SIERRA)

DIVERS

68 – Défense des intérêts de la Ville d'Istres dans les procédures contentieuses suite au glissement de terrain - Tour de l'Étang de l'Olivier

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres !, Europe Ecologie Les Verts et Partenaires, En Avant Istres)

- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BERNARDINI François)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 46.

Fait à ISTRES le 16 Juillet 2021



Maire d'Istres,

François BERNARDINI